

## **RAPPORT MORAL relatif à la gestion 2025 de Ciné Cinéma**

Mesdames, Messieurs,

Le rapport moral a pour objet de porter une appréciation sur l'état de santé de notre association. Ce diagnostic est établi en s'appuyant sur divers indicateurs présentés tant dans le rapport financier que dans le rapport d'activité de l'année 2025.

Ces résultats sont bien entendu à confronter au contenu de notre projet associatif qui, conformément à l'objet social de l'association qui nous rassemble, doit définir nos valeurs et énoncer les objectifs poursuivis par Ciné Cinéma.

Ce projet associatif était jusqu'à maintenant implicite. Il est désormais formalisé à la suite du travail conduit en 2025 par le conseil d'administration et un groupe de bénévoles volontaires qui, avec l'appui d'un cabinet spécialisé mobilisé sur les crédits de notre organisme de formation (Uniformation) nous a accompagné en 2025 dans la rédaction de ce document. Mis en consultation à l'automne auprès de l'ensemble des adhérents, il a été adopté par le conseil d'administration du 18 décembre 2025 (voir document annexé).

Il dit explicitement :

**« Les objectifs que poursuit l'association s'articulent autour de deux axes majeurs : préserver l'existant et préparer l'avenir.**

- **PRESERVER L'EXISTANT :**

- **Faire vivre la convention tripartite Ciné-Cinéma/CGR/Mairie de Périgueux ;**
- **Trouver les financements assurant la pérennité des activités de l'association ;**
- **Préserver les actions d'éducation aux images dans une période de remise en cause des financements publics ;**
- **Renouveler et élargir le vivier des adhérent.e.s et des bénévoles.**

- **PREPARER L'AVENIR :**

- **Chercher à obtenir un lieu propre et identifié (cellule commerciale ou cinéma municipal) ;**
- **Préparer l'ouverture d'un café-ciné ;**

- **Engager une dynamique d'amélioration de la visibilité de Ciné Cinéma au sein du multiplexe ;**
- **Transformer les spectat.eurs.rices en adhérent.e.s et les adhérent.e.s en bénévoles et en forces de proposition ;**
- **Structurer le réseau des bénévoles ;**
- **Favoriser les convergences avec Ciné Passion 24 et CINA (Cinémas Indépendants de Nouvelle Aquitaine). »**

Ce sont ces intentions qui nous ont conduit fin 2025 à finaliser avec la Ville de Périgueux la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM) couvrant les années 2026 à 2028 (voir pièce annexée). Adoptée à l'unanimité des élus du conseil municipal en janvier 2026, la convention renouvelle nos engagements d'action en faveur de l'éducation aux images, de la programmation du cinéma d'Art & Essai et de l'animation du débat du citoyen autour de la centaine de projections accompagnées de débats et d'échanges que nous organisons chaque année. Dans le même temps, au travers de cette convention, la Ville réaffirme son soutien de principe à Ciné Cinéma. Cette convention est annexée au présent rapport.

Les membres du conseil d'administration ont insisté auprès de la municipalité pour que deux points particuliers y soient mentionnés :

- l'attention portée au maintien des emplois salariés au sein de Ciné Cinéma dans un contexte de tendance à la réduction des financements publics ;
- le projet d'occupation d'une des cellules commerciales du multiplexe CGR en vue d'y installer nos bureaux, une salle d'activité et de médiation et un café associatif.

On le voit, en ce qui concerne la réflexion et la vie interne à l'association, l'année 2025 a été riche en initiatives.

Cela est venu s'ajouter au travail habituel développé en matière d'éducation aux images et de programmation Art & Essai dans un contexte défavorable marqué :

- dans le domaine scolaire, par la suspension pendant plusieurs mois du Pass Culture qui constitue un moyen budgétaire d'accès aux salles pour les élèves du cycle secondaire (collège et lycée) ;
- par une baisse de plus de 15 % de la fréquentation totale au niveau national.

Malgré ces vents contraires, le bilan de l'année 2025 s'avère très satisfaisant :

- fin août 2025, le nombre d'adhésions recensé était stable par rapport à l'année précédente : 880 adhérents en incluant les cartes gratuites (850 cartes payantes) ;
- la fréquentation de nos films (en léger recul) peut, elle aussi, être qualifiée de stable ce qui constitue une belle performance ;
- le nombre de séances accompagnées a atteint, en 2025, le nombre record de 90 avec une moyenne de 49 spectateurs par projections soit plus de 4.400 spectateurs (soit à titre de comparaison l'équivalent de la jauge du Palio de Boulazac) ;
- malgré la baisse de certains financements (CNC et Département), le résultat de gestion 2025 est à l'équilibre (excédent de 119 €). Cela nous le devons à :
  - une gestion rigoureuse ;
  - la recherche constante de nouveaux partenaires financiers ;
  - la reconnaissance de notre travail par les collectivités publiques ;
  - et surtout à la mise en œuvre en 2025 de l'accord passé avec la Ville et CGR consistant à nous attribuer les 17.000 € correspondant aux frais d'occupation de la salle 5 que la mairie payait auparavant au groupe CGR.

Cela permet certes de clôturer l'exercice en équilibre dans un contexte où le monde associatif est aujourd'hui sur la corde raide constamment menacé de difficultés quand un partenaire vient à lui faire défaut. Toutefois, je signale que notre budget prévisionnel 2026 n'est équilibré que grâce à un prélèvement sur nos fonds de réserve de l'ordre de 13.000 €. La difficulté à équilibrer nos comptes perdure donc en raison de l'absence de ressources propres significatives et de la tendance au recul des financements publics.

Je veux à ce moment saluer chaleureusement l'engagement de notre trésorière, Joëlle ANDRIEUX, qui depuis 7 années maintenant assure le suivi de notre comptabilité avec l'assiduité et la précision qu'imposent ces tâches invisibles et pourtant essentielles. Elle nous a fait part de sa décision d'abandonner ces fonctions fin 2026. Il convient de la remercier bien vivement pour le travail accompli et pour sa précieuse capacité à anticiper les résultats financiers avant même les confirmations de notre cabinet comptable. Il nous reste quelques mois pour lui trouver une remplaçante ou un remplaçant. L'appel est lancé !

Reste à parler de l'avenir. Il est centré 3 préoccupations principales :

- Il s'agit d'abord de permettre à nos deux salariés, Julia et Jean-Michel, de poursuivre le travail formidable conduit tout au long de l'année pour partager avec les jeunes et les moins jeunes le goût du cinéma et la conviction qu'il

constitue un mode de réflexion et de divertissement à développer. À ce titre l'année 2026 a bien débuté avec plusieurs Avant-Premières qui ont rassemblé un public fourni dont celle autour du film « *La Maison des Femmes* » pour laquelle CGR a dû refuser une quarantaine d'entrées ;

- Nous souhaitons ensuite renforcer les efforts d'adhésion pour, si possible, approcher progressivement le millier d'adhérents et consolider l'équipe des bénévoles sans laquelle aucun développement de notre activité n'est envisageable ;
- Vient enfin le projet de café-ciné travaillé avec la municipalité précédente. Je rappelle l'état du dossier. Suite à l'engagement qu'avaient pris ici-même, devant cette assemblée en avril 2025, M. Emeric LAVITOLA, maire par intérim à l'époque et M. Rodolphe DELCROS, adjoint à la culture, la ville a conduit avec CGR la négociation d'un bail de location de la cellule commerciale centrale du Multiplexe en vue d'y installer Ciné Cinéma. L'objectif reste pour nous de disposer d'un lieu dans le Multiplexe permettant d'abriter nos bureaux (actuellement à la Maison des Associations), de disposer d'une salle de médiation et d'activités (notamment pour le public scolaire) et d'un café-associatif (avec la terrasse associée).

Lors de sa réunion du 18 décembre 2025, le conseil d'administration de Ciné Cinéma en a validé le principe à l'unanimité des présents. Cette position a été assortie des conditions suivantes : « que le lieu présente l'attractivité, l'esthétique et la fonctionnalité attendues par l'association ».

Le conseil municipal de février 2026 à autoriser le maire à signer le bail civil de 2 ans avec CGR.

Reste aujourd'hui à connaître les intentions de la nouvelle municipalité en la matière. À l'heure où ces lignes sont écrites, ces intentions ne sont pas connues mais nous avons la faiblesse de croire au principe de la continuité républicaine qui veut qu'un projet conçu sans opposition notable par une majorité ne soit pas remis en cause par la suivante.

Si tel est bien le cas, nous aurons donc à emménager d'ici l'automne dans la cellule commerciale centrale du Multiplexe. Cela nous offrira de nouvelles perspectives de développement :

- une proximité bienvenue des bureaux de Julia et Jean-Michel avec les salles de projection ;

- une salle de médiation et d'activité permettant de développer le travail de médiation avec les scolaires et d'envisager des coopérations nouvelles avec d'autres associations ;
- et un café associatif dont nous souhaitons qu'il soit un lieu convivial et vivant, accueillant pour toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, aiment le cinéma.

Il faut à ce sujet rappeler que :

- le statut de café associatif stipule que seuls les adhérents à l'association gestionnaire peuvent y consommer ;
- seules nos forces bénévoles pourront en assurer le fonctionnement car il va de soi que Julia et Jean-Michel ne pourront y consacrer une part de leur temps de travail ;
- le bail qui doit être signé entre la Ville et CGR est d'une durée de deux ans.

En 2026, nous avons donc devant nous deux échéances majeures :

- dans les 6 mois : préciser le contenu de notre projet, veiller à ce que les travaux réalisés par la Ville optimisent les usages du lieu, assurer les conditions de son ouverture effective à l'automne (planning des bénévoles, investissement en mobilier et matériels divers, gestion des stocks et des finances...). Nous avons commencé à y travailler avec la quarantaine de volontaires qui ont montré de l'intérêt pour le projet. Mais ce groupe doit être étoffé et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues...
- dans les deux ans : assurer dans la durée la pérennité de ce café-ciné en lui donnant une identité singulière, à la fois prolongeant nos activités actuelles autour du cinéma d'Art & Essai et ouvert à des initiatives nouvelles favorisant la rencontre et le lien social. Là encore les contributions du plus grand nombre, tant en matière de réflexion que de coups de main concret, sont indispensables.

0 0 0

Voilà comment peut être caractérisée la situation de Ciné Cinéma à l'issue de l'année 2025. Avant de mettre au débat et aux voix ce rapport moral, je tiens à remercier de façon très chaleureuse toutes celles et tous ceux sans qui le cinéma d'Art & Essai n'existerait pas à Périgueux :

- les adhérents de l'association ;
- les bénévoles qui y consacrent du temps et de l'énergie ;
- les membres du bureau et du conseil d'administration ;

- Julia et Jean-Michel (les deux piliers de cet édifice) ;
- Jade accueillie depuis octobre en Contrat de Service Civique ;
- les collectivités publiques qui nous soutiennent : la Ville de Périgueux en premier lieu, l'Etat, le Département, le Grand Périgueux... ;
- nos partenaires associatifs nombreux et fidèles ;
- le groupe CGR ;
- la Fondation SNCF qui, dans le cadre du soutien aux acteurs associatifs, nous a donné un coup de main financier en 2025.

Le 10 avril 2026,

pour le Conseil d'Administration,

Marc BÉCRET